



# Accueil périscolaire Laurent SPINELLI 2018/2019

## Informations aux familles

Direction de l'éducation  
de l'enfance et de la famille



Votre enfant est accueilli sur un ou plusieurs temps périscolaires, nous vous communiquons quelques informations qui pourront vous être utiles.

### Composition de l'équipe

L'accueil périscolaire est habilité par la Direction départementale de la cohésion sociale.  
Responsable : AGIUS Frédéric (06.78.50.22.64), l'équipe périscolaire : Mélanie, Douchka, Anthony, Jérôme, Serge, Benjamin

### Numéros de téléphone

**Le responsable : 06.78.50.22.64 / [f.agus@ville-carros.fr](mailto:f.agus@ville-carros.fr)**

**Le service enfance : 04.92.08.26.13**

### Les temps d'accueil

**Accueil du matin :** de 7h30 à 8h20. L'accueil s'effectue dans la salle sous le préau. Elle est aménagée avec des espaces de jeux : coloriages, jeux de construction, jeux de société... À 8h20, les enfants sont accompagnés auprès des enseignants.

**Accueil du midi - Pause méridienne :** de 12h à 14h  
L'enfant est pris en charge par les animateurs à la sortie de la classe.



### Fonctionnement 1<sup>er</sup> trimestre

#### 1<sup>er</sup> service

**Le temps du repas :** de 12h10 à 12h50. Les CE2, CM1 et CM2 mangent au même service.

L'enfant met et débarrasse ses couverts. Il se sert de tout. **Il mange ce qu'il se sert** (sensibilisation au gaspillage). Le placement reste sous la vigilance des animateurs qui veillent au bon déroulement du repas. Ce temps est propice à la convivialité, l'échange et permet de faire une coupure avec le temps scolaire.



**Les ateliers :** ils débutent à 12h et finissent à 12h45. Chaque jour, l'enfant choisit son atelier parmi les propositions du jour : jardin, dînettes, jeux de construction, atelier arts plastiques, peinture, théâtre, danse, sport, jeux collectifs, temps libre dans la cour, ...



#### 2<sup>ème</sup> service

**Le temps du repas :** de 13h05 à 13h45. Les CP et CE1 mangent au même service. Fonctionnement identique qu'au 1<sup>er</sup> service.

**Les ateliers :** ils débutent à 12h50 et finissent à 13h45. Chaque jour, l'enfant choisit son atelier parmi les propositions du jour : jardin, dînettes, jeux de construction, atelier arts plastiques, peinture, théâtre, danse, sport, jeux collectifs, temps libre dans la cour, ...

**À partir du 2<sup>ème</sup> trimestre, les enfants pourront choisir le service sur lequel ils veulent manger.**

**Les règles collectives :** tout comme à l'école, l'enfant doit respecter les règles collectives du périscolaire. Lorsqu'elles ne sont pas respectées, l'enfant se voit attribuer un carton **orange** ou **rouge** en cas de récidive. Les cartons sont tous les jours remis au **vert**. En début d'année, l'enfant signera son permis **Spitoyen**. Tout au long de l'année, il se verra enlever ou attribuer des points en fonction de son comportement et du respect de règles collectives.

**Accueil du soir :** de 16h30 à 18h

À la sortie de la classe, les animateurs prennent en charge votre enfant. Il prend son goûter puis il peut aller jouer dans des espaces aménagés.

### PLAN VIGIPIRATE :

*-Si aucun mot n'est mis dans le cahier de liaison, l'enfant ne pourra pas être récupéré à 16h30. Il est demandé aux parents du périscolaire du soir d'attendre que tous les enfants de l'école soient sortis avant de pouvoir entrer dans la cour.*

*- Seules les personnes notées sur la feuille d'autorisation, munies d'une pièce d'identité et âgées de plus de 16 ans seront autorisées à venir récupérer l'enfant.*

*-Aucun parent ne peut circuler dans l'établissement. Seuls la cour et le préau (accompagnement des animateurs) sont tolérés pour les personnes qui viennent chercher les enfants au périscolaire du soir.*

Le responsable est à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter.

Merci

Le service de l'enfance